

LE GRAND DÉBAT

Audition numéro #19

# NANTES, LA LOIRE ET NOUS

**Le 05 mars 2015**
Centre des expositions de Nantes Métropole

**Thème de l'intervention**

## Les enjeux des franchissements à Bordeaux et le processus de concertation mis en œuvre pour le franchissement Jean-Jacques Bosc

**Intervenants**
Bertrand Arnauld De Sartre

**Auditions mode d'emploi.** Les auditions publiques du grand débat ont toutes été menées sur le même modèle. Désigné par la commission du grand débat, chaque expert auditionné a présenté son propos durant 20 minutes. Suivait un temps de questions/réponses de 20 minutes animé par un binome membre de la commission - membre de l'équipe projet. L'audition était publique mais les participants n'étaient pas autorisés à poser des questions. 6 à 8 auditions pour chacun des 4 thèmes du débat ont été menées entre décembre 2014 et avril 2015.
**Retrouvez les auditions filmées dans leur intégralité sur www.nanteslaloireetnous.fr/les-contributions**

## Intervenant

**Bertrand Arnauld De Sartre**
Chef de projet à la communauté urbaine de Bordeaux

Bordeaux métropole, la communauté urbaine de Bordeaux (CUB), est en charge de la programmation et de la construction des infrastructures de voirie, dont les ouvrages de franchissements, à l'échelle de l'agglomération bordelaise.

**En savoir plus sur le projet de pont Jean-Jacques Bosc : www.bordeaux-metropole.fr/pont-jean-jacques-bosc**

**En savoir plus sur le plan des déplacements urbains de Bordeaux Métropole : www.bordeaux-metropole.fr/transports-en-commun/plan-des-deplacements-urbains-pdu**

## Résumé de l'intervention

La construction d'un 6e franchissement de la Garonne à Bordeaux, au droit du boulevard Jean-Jacques Bosc, a fait l'objet d'une concertation approfondie entre élus, conseil de développement durable et associations partie prenante (vélo, piétons, transport en commun, de quartier...). Cette concertation s'est déroulée entre janvier 2008 et mars 2011. Elle a permis de définir un projet de pont avec une large vocation d'espace public. Près de 20 recommandations environnementales ont été émises et reprises dans le programme du concours de pont. Deux membres associatifs de la commission permanente de concertation ont aussi siégé au jury de concours du projet.

Un tel processus a permis un changement manifeste de regard entre les acteurs, le projet co-construit s'est enrichi avec une forte appropriation par les associations. Un processus qui nécessite une vraie volonté politique, une forte animation, des moyens humains et financiers et une équipe projet impliquée et sincère. Le futur pont Jean-Jacques Bosc devrait être mis en service aux alentours de septembre 2019.

**L'audition exhaustive sur www.nanteslaloireetnous.fr/participer/les-auditions-publiques/9eme-audition-publique-theme-mobilite-et-franchissement**



Thème de l'intervention
**Les enjeux des franchissements à Bordeaux et le processus de concertation mis en oeuvre pour le franchissement Jean-Jacques Bosc**

**Le 05 mars 2015**
Centre des expositions de Nantes Métropole

## Le contexte des franchissements à Bordeaux

Ville de fond d'estuaire, Bordeaux présente des similitudes avec Nantes. Le domaine maritime remonte jusqu'au coeur de Bordeaux et s'interrompt avec le Pont de Pierre construit en 1821. La Garonne est un fleuve puissant aux marnages importants (5 mètres) et d'une largeur de 400 à 500 mètres. 80% de la population bordelaise vit sur la rive gauche du fleuve.

En 1994, le projet de métro est annulé. En 1995, de nouveaux élus prennent les rênes de la ville et de la métropole et remettent à plat la politique des déplacements sur trois axes fondateurs :

- le principe d'un tramway qui s'interconnecte avec le réseau ferroviaire de l'agglomération
- la protection du centre urbain historique (objectif de trouver des possibilités de boucler par la rive droite pour mieux répartir le coeur de ville et donc de créer des franchissements)
- la mise en valeur des facades sur le fleuve avec réduction du trafic sur les quais rive gauche

A Bordeaux, il n'existait alors que 4 franchissements dont 2 pour la rocade. Un projet de franchissement aval est d'abord validé, ce sera le pont levant Chaban Delmas mis en service en mars 2013.

Fin 2007, les élus décident de réaliser un autre franchissement intrapériphérique dans l'alignement du boulevard J-J Bosc pour relier les 3 futurs quartiers de développement de la métropole : Bacalan (rive gauche nord), Bastide (rive droite) et Balcier – Gare (rive gauche sud, opération Bordeaux-Euratlantique).

## La concertation sur le Pont Jean-Jacques Bosc

Les techniciens de la Communauté Urbaine de Bordeaux recoivent en 2008 la commande politique d'une concertation approfondie, novatrice et exemplaire pour ce futur franchissement. Cette demande est d'autant plus marquée que la collectivité sort d'une période de querelles juridiques sur le pont Chaban Delmas : le souhait était d'éviter de retomber dans ces écueils.

**Enjeux.** L'article L300-2 du code de l'urbanisme oblige à une concertation minimale : dire ce que l'on va faire puis faire ce que l'on a dit. Il s'agissait dans ce cas d'une procédure pilote de concertation : forger les compétences des services et pouvoir la dupliquer ensuite. Les objectifs :

- promouvoir la „maitrise d'usage"
- améliorer le projet et renforcer sa légitimité
- expliciter publiquement les controverses
- limiter les conflits et recours juridiques (le temps que l'on passe à concerter en amont devrait éviter les recours juridiques)

**Périmètre de la concertation.** Actée par les élus, l'opportunité du franchissement ne faisait pas partie de la concertation qui a porté sur les modalités de franchissement à retenir (pont ou tunnel ou...) et les mesures d'accompagnement environnementales nécessaires.

**Instances de concertation mises en place**

- Un Comité Permanent de la Concertation (CPC) d'une vingtaine de membres

Direction de la communication Nantes Métropole - mai 2015 - SNM01661 / 19

Thème de l'intervention
**Les enjeux des franchissements à Bordeaux et le processus de concertation mis en oeuvre pour le franchissement Jean-Jacques Bosc**

**Le 05 mars 2015**
Centre des expositions de Nantes Métropole

a été mis en place. Il associait élus, représentants du conseil de développement durable et associations (vélo, piétons, transport en commun, de quartier...).

- Deux garants de la concertation ont été nommés. Indépendants de la maitrise d'ouvrage, ils ont surveillé le processus et se sont assuré qu'il soit ouvert et sincère. A mi-débat, ils ont produit un rapport d'étape et fait des recommandations pour la seconde phase.
- Un animateur – médiateur extérieur : la coopérative Médiation Environnement a été chargée d'élaborer et d'animer les rendez-vous publics et les travaux du comité permanent.

« Grâce au processus de concertation, il y a eu une meilleure appropriation du projet qui s'est transformé en véritable espace public, au delà de la seule fonction de franchissement »

**Documents de communication.** Deux livres blancs de synthèse (objectifs/enjeux, franchissements possibles) ont été publiés ainsi que des études complémentaires demandées au fil de la concertation. Tout au long de celle-ci, un site internet avec registre était en ligne et une lettre du débat rédigée et publiée par le CPC.

**Déroulement de la concertation**

- Phase préparatoire (janvier 2008 à janvier 2009) : écriture des règles de la concertation (charte), mise en place du site internet
- Première phase (février 2009 – avril 2010) : élaboration des livres blancs, premiers débats publics (dont 3 réunions publiques de lancement avec 200/300 personnes chacune)
- Bilan d'étape (mai - juin 2010) : rapport des garants et préconisations pour 2e phase
- Deuxième phase (juin - décembre 2010) : études complémentaires, ateliers thématiques
- Clôture (janvier - mars 2011) : restitution des recommandations, rapport final




**Résultats de la concertation.** L'ouvrage sera un pont mais avec une vocation large d'espace public. 19 recommandations ont été émises et reprises dans le programme du concours. Préprogramme et programme du concours ont été discutés avec la CPC. Deux membres associatifs de la CPC ont ensuite siégé au jury de concours. Le processus se poursuit avec un groupe de contact chargé du suivi jusqu'à l'ouverture.

**Bilan de la concertation et conditions de réussite.** C'est un processus long et chronophage mais enrichissant. Il y a eu un changement manifeste de regard entre les acteurs. Le projet co-construit s'est enrichi avec une forte appropriation de ce dernier par les associations qui veillent aujourd'hui à ce qu'il voit le jour sans retard.

Pour qu'un tel processus réussise, il faut une vraie volonté politique, une forte animation, des moyens humains et financiers, une équipe projet impliquée et sincère ainsi qu'un service communication à disposition du projet.

# Le projet de Pont Jean-Jacques Bosc

Le projet sélectionné est celui de l'agence hollandaise OMA de Rem Koolas : ce sera un pont de 549 mètres de long et 44 mètres de large alors que les besoins stricts du programme ne nécessitaient que 32 à 35 mètres de large. C'est un espace public en soi qui prolongera la promenade des quais : „un morceau de quai avec toute la vie qu'il y a dessus, jeté en travers de la Garonne".



Direction de la communication Nantes Métropole - mai 2015 - SNM01661 / 19



**questions / réponses**

Thème de l'intervention
**Les enjeux des franchissements à Bordeaux et le processus de concertation mis en oeuvre pour le franchissement Jean-Jacques Bosc**

**Le 05 mars 2015**
Centre des expositions de Nantes Métropole

## Question 1.

**L'idée du livre blanc était-elle présente dès le début du processus ? S'agit-il de l'équivalent du document socle du grand débat Loire ou d'un cahier de recommandations ?**

**Jean-Yves Martin,** membre commission du débat

**BADS :** Le livre blanc n'est pas un cahier de doléances ou de recommandations, elles ont été produites lors du processus. Il était prévu au départ d'amorcer la discussion et de restituer la problématique du franchissement, c'est l'objet du livre blanc. C'est une synthèse de toutes les études prospectives logement, développement économique, mobilité... qui peuvent éclairer le sujet du projet de franchissement

## Question 2.

**Avez-vous une idée concernant le calendrier de réalisation de ce futur pont ?**

**Jean-Yves Martin**

**BADS :** L'avant projet sera bientôt validé. Nous démarrerons prochainement les études de projet. Nous finalisons également les études d'impact et l'enquête publique pourrait avoir lieu en septembre 2015. Nous espérons une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour fin 2015 début 2016. Les travaux pourraient démarrer début 2017 avec un chantier de 33 mois. Soit un pont mis en service aux alentours de septembre 2019.

## Question 3.

**Si vous aviez à refaire cette démarche de concertation, y-a-t-il des choses que vous ne referiez pas, que vous referiez autrement ou que vous feriez en plus ?**

**Paul Cloutour,** membre de l'équipe projet

**BADS :** On n'enlèverait rien, on esaierait peut-être d'aller plus vite mais comme c'était la première démarche de ce type, c'est logique qu'elle ait pris du temps, on a un peu plus tatonné. Aujourd'hui, au stade projet, certaines associations s'inquiètent de la question du bruit alors que ce sujet n'avait jamais été identifié lors de la concertation. Il n'est pas venu au débat, ni via l'institution ni via les parties prenantes de la concertation.

Direction de la communication Nantes Métropole - mai 2015 - SNM01661 / 19